

## rétractation par manque de document

## Par jock, le 13/06/2011 à 17:39

## Bonjour,

J'ai acheté un quad à un particulier mais par le biais d'un magasin professionnel, celui-ci a mis en place la vente car le vendeur voulais racheter un quad plus gros. Parcontre j'ai donné un chèque de banque le jeudi et je suis revenu le samedi pour prendre le quad, le professionnel du magasin n'était pas là et j'ai eu affaire à une autre personne et au moment de me donner les documents celui-ci me donne la facture d'achat du vendeur quant il l'a acheté neuf mais aucun certificat de vente de la transaction, ni la deuxième clef de contact et j'ai eu qu'une photocopie de la carte grise.

J'ai peur de me faire arnaquer, puis-je me rétracter si on me donne pas tous ces éléments et au bout de combien de temps? merci d'avance

Par Domil, le 13/06/2011 à 17:51

LRAR au vendeur pour exiger tous les documents